

**M^e Louis Morisset, président-directeur général
de l’Autorité des marchés financiers**

Rendez-vous de l’Autorité

Montréal, le 22 novembre 2022

N.B. Seule l’allocution prononcée fait foi

Salutations et remerciements

Merci beaucoup Kim, bonjour à toutes et à tous!

Je vous souhaite tout d'abord à mon tour la bienvenue à cette 17^{ème} édition du Rendez-vous. Il me fait vraiment plaisir de vous retrouver aujourd'hui, en personne, après deux ans et demi de pandémie qui nous auront forcés à tenir nos dernières rencontres en mode virtuel.

Le virtuel présente de grands avantages, mais aussi, comme nous le savons tous, certains inconvénients, dont celui d'éroder, à la longue, les relations humaines si importantes entre autres au maintien de la culture, au sentiment d'appartenance et à l'adhésion aux valeurs de nos entreprises. C'est d'ailleurs sans aucun doute l'un des grands défis auquel nous faisons tous face, avec le mode d'organisation du travail hybride qui s'est installé.

L'Autorité a profondément à cœur sa relation avec les intervenants de l'industrie financière québécoise et c'est pourquoi la reprise en présentiel de notre Rendez-vous aujourd'hui revêt autant d'importance à mes yeux. C'est une belle occasion pour nous de renouer des liens, de faire de nouvelles rencontres et d'échanger sur certaines des thématiques de l'heure.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement monsieur Eric Girard pour sa présence parmi nous aujourd'hui et bien sûr le féliciter pour sa réélection et son second mandat à titre de ministre des Finances du Québec.

Merci aussi à nos panélistes, mesdames Kim Thomassin, Marie-Claude Dumas et Maya Cachecho, de même que messieurs Guy Cormier, Dominique Samson et Frédéric Laverdière-Pagé, d'avoir accepté de se joindre à nous aujourd'hui pour partager leur perspective, et ainsi contribuer au succès de notre Rendez-vous.

Merci également à monsieur Emmanuel Faber, qui nous offrira en différé des nouvelles fraîches sur l'avancement des travaux de l'ISSB, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité.

Grand merci à mes collègues qui sont à l'affiche aujourd'hui comme modérateurs ou participants au programme, et à tous ceux et celles qui ont contribué dans l'ombre depuis des mois, à la planification et la réalisation de l'événement.

Et finalement, merci aux membres du conseil d'administration de l'Autorité pour leur appui de tous les instants, et leurs conseils avisés au fil de la réalisation de notre mission.

Un environnement économique et financier complètement transformé

On se retrouve aujourd'hui dans un environnement profondément différent de celui dans lequel nous étions à pareille date l'an dernier. Alors qu'au moment où se tenait notre Rendez-vous virtuel, les bourses approchaient de leurs sommets historiques, le bitcoin se transigeait momentanément à plus de 67 000 \$ américains et que les taux d'intérêt étaient toujours au plancher, nous évoluons actuellement dans un environnement économique et financier complètement transformé, avec des marchés boursiers passablement déprimés, couplé d'une forte inflation et de taux d'intérêt de plus en plus élevés.

La reprise postpandémique a surpris tout le monde, tant par sa vigueur que par sa vitesse. La forte demande a engendré une accélération de l'inflation, accentuée par les problèmes dans les chaînes d'approvisionnement, la guerre en Ukraine et la crise de l'énergie qui en a résulté.

Pour tenter de maîtriser cette inflation galopante et la ramener à un niveau compatible avec la stabilité des prix, les banques centrales, dont la Banque du Canada, ont augmenté très rapidement et de façon importante leurs taux directeurs – du jamais vu en 40 ans.

La remontée des taux et le resserrement des conditions financières provoquent aujourd'hui un ralentissement économique généralisé, ce qui rend le risque d'une récession imminente de plus en plus probable.

Le marché immobilier a considérablement ralenti la cadence et va sans aucun doute continuer de ralentir au cours des prochains mois.

L'incertitude économique se traduit aussi par une plus grande volatilité sur les marchés financiers. Les bourses ont fortement reculé cette année; la valeur des cryptoactifs s'est effondrée et même des actifs comme les obligations, qui généralement s'apprécient lorsque les bourses sont à la baisse, ont été ébranlées et ont perdu de la valeur, en raison de la rapidité et de l'importance de l'augmentation des taux.

Dans ce contexte enfin, plusieurs entreprises et consommateurs font déjà – et feront encore davantage face - à des paiements beaucoup plus élevés sur leurs emprunts, ce qui ravive plusieurs risques au sein des institutions financières.

Une vigilance rehaussée

Nous sommes tout de même confiants que malgré cet environnement incertain et volatil, le système financier québécois demeure sain et résilient, notamment grâce aux nombreuses mesures mises en place, au lendemain de la Grande Crise Financière.

Nous réfléchissons malgré tout de manière continue à la meilleure façon d'agir pour l'intégrité du secteur financier, veiller à son bon fonctionnement, et contribuer à ce qu'il demeure digne de la confiance du public.

C'est pourquoi nous avons mis en place une surveillance accrue des institutions financières que l'on encadre, et notamment quant à l'impact du resserrement du crédit sur la capacité à rembourser des particuliers, et des entreprises les plus endettées.

Nous surveillons aussi la capacité des assureurs à pleinement assumer leurs obligations à l'égard de leurs assurés, dans ce contexte d'inflation élevée.

Sur les marchés de valeurs, nous avons déployé une vigie nous permettant de suivre de plus près les activités des fonds d'investissement, entre autres ceux qui investissent dans des placements à revenu fixe, plus à risque dans l'environnement économique actuel.

Nous gardons enfin un œil sur le comportement des consommateurs et des investisseurs, qui pour tenter de se sortir d'une mauvaise posture, pourraient recourir à des sources alternatives de financement, comme des prêteurs privés non réglementés, ou encore favoriser des placements spéculatifs et plus risqués, comme des cryptoactifs.

Deux tendances irréversibles

Nous continuerons donc à surveiller activement l'incidence du contexte économique sur le secteur financier québécois, et réfléchissons à des solutions concrètes aux enjeux qui émergeront.

Cela dit, après deux années et demie de pandémie qui ont profondément transformé notre société, il y a deux tendances irréversibles sur lesquelles j'aimerais particulièrement attirer votre attention aujourd'hui, en raison notamment de leur ampleur et du fait qu'elles continueront d'affecter notre quotidien, pour les années à venir.

Je pense en premier lieu à la transformation numérique des services financiers, qui change profondément la façon dont les consommateurs interagissent avec l'industrie. Avec la pandémie, les consommateurs sont devenus plus autonomes. Ils se prévalent aujourd'hui massivement du vaste choix de services financiers numériques, qui est mis à leur disposition.

Il s'agit là d'un changement profond dans les habitudes de consommation, qui se répercute sur nos vies, la vie de nos parents et celles de nos enfants, en procurant une multitude de bénéfices, mais aussi en faisant poindre plusieurs enjeux importants. Je vais y revenir tout à l'heure.

Pour une finance durable et résiliente

J'aimerais commencer par vous parler brièvement de cette seconde tendance lourde qui suscite notre intérêt – soit la finance durable.

La pandémie, les changements climatiques et les événements météo qui en découlent ont clairement démontré que des risques non financiers peuvent rapidement se transformer en risques financiers. Et ces risques nous incitent aujourd'hui comme régulateur, à agir de manière beaucoup plus affirmée.

Quand on parle de finance durable, on fait référence à l'ensemble des activités financières qui tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, comme moyen de promouvoir une croissance économique durable, et la stabilité à long terme du système financier.

La corrélation entre la valeur d'une entreprise à long terme et la prise en compte dans ses activités des facteurs ESG, fait maintenant l'objet d'un consensus de plus en plus large.

Un autre consensus qui se dégage avec encore plus d'acuité aujourd'hui est à l'effet que pour faire face aux changements climatiques, plusieurs entreprises – voire des pans entiers de l'économie – doivent s'inscrire dans un mouvement de transition vers la carboneutralité.

Le secteur financier ne résoudra pas à lui seul l'enjeu des changements climatiques, mais il joue un rôle absolument essentiel pour soutenir l'économie réelle, et accélérer la nécessaire transition.

L'Autorité en mode action

L'Autorité contribue aussi activement, à sa façon, aux efforts requis pour favoriser l'émergence d'un secteur financier durable, et plus résilient.

À titre d'exemple, pour permettre aux investisseurs d'avoir accès à de l'information complète, uniforme et comparable en ce qui a trait notamment au climat, nous avons travaillé avec nos partenaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour développer un encadrement relatif à la divulgation d'information liée aux risques et occasions climatiques.

Nous étions parmi les tout premiers régulateurs en valeurs mobilières à travers le monde à proposer, en octobre 2021, des obligations spécifiques sur le sujet.

Le projet de règlement que nous avons soumis à la consultation est substantiellement aligné aux recommandations émises en 2017 par le TCFD, le *Task Force on Climate related financial disclosures*, qui se sont rapidement imposées comme un standard d'importance à l'échelle internationale.

Depuis la fin de la période de consultation en février dernier, les choses se sont toutefois bousculées sur la scène mondiale. En particulier, il y a eu la création de l'ISSB, dirigé par Emmanuel Faber que nous aurons le plaisir d'entendre tout à l'heure, avec pour mission d'établir les fondations d'une base de référence mondiale pour l'information financière en matière de durabilité, et la publication en mars dernier de projets de normes d'information sur le climat, tant par l'ISSB que par la *Securities and Exchange Commission* aux États-Unis.

Les ACVM suivent actuellement de près le développement de ces deux initiatives pour entre autres en évaluer les incidences potentielles sur le projet de règlement que nous avons publié.

Il est primordial pour nous d'en arriver à façonner un règlement qui cerne bien les besoins des marchés de capitaux canadiens, et reflète la réalité des émetteurs d'ici, tout en tenant compte du consensus international et des attentes des investisseurs, quant à l'obtention d'une information complète, uniforme et comparable sur les risques et occasions climatiques.

En parallèle, les préoccupations liées au climat et l'intérêt grandissant pour la considération des facteurs ESG, favorisent l'émergence de nouvelles classes d'actifs dits « verts », « responsables » ou « durables », dont le cadre réglementaire est également en mutation sur le plan international.

Ces produits financiers visent l'investissement dans la transition vers une économie mondiale plus sobre en carbone, et globalement plus respectueuse de l'environnement, et de certaines normes sociales et de gouvernance.

Il existe aujourd'hui une foule d'expressions, de définitions et de stratégies relatives aux facteurs ESG qui semblent conçues pour répondre à des besoins différents. Cette situation peut toutefois engendrer une compréhension erronée de la part d'investisseurs, et limite la comparabilité de la performance financière entre les produits.

Dans ce contexte, le risque d'écoblanchiment, est un enjeu que nous surveillons de plus en plus près.

Nous avons d'ailleurs à cette fin publié en janvier dernier, avec nos collègues des ACVM, un avis du personnel établissant des attentes claires à l'égard de la divulgation et des pratiques des fonds, qui ont des objectifs et des stratégies de placement basés sur des facteurs ESG.

Dans un contexte où l'offre de produits « verts », « responsables » ou « durables » ne cesse de croître, nous croyons que les investisseurs doivent pouvoir compter sur de l'information de qualité pour s'y retrouver, et prendre des décisions d'investissement éclairées.

Renforcer la résilience des institutions financières

Les risques liés aux changements climatiques sont évidemment aussi susceptibles d'affecter les institutions financières, et c'est pourquoi nous travaillons également à renforcer leur résilience à l'égard de ceux-ci.

Nous avons publié l'été dernier un rapport qui présente l'analyse des réponses de plus de 230 institutions financières qui font affaire au Québec, suite à un sondage que nous leur avons transmis sur la gestion des risques liés aux changements climatiques.

On y révèle entre autres que malgré plusieurs initiatives mises de l'avant par les institutions, il existe des disparités importantes dans les pratiques en place pour mitiger ces risques.

Ce constat nous indique un besoin d'uniformité et nous amènera, au cours des prochains mois, à préciser nos attentes à cet égard, comme l'a d'ailleurs fait le BISF un peu plus tôt cette année.

Plus de diversité dans les hautes sphères

Nos actions en matière de finance durable visent aussi à faire évoluer les pratiques de gouvernance pour qu'elles répondent encore mieux aux enjeux d'aujourd'hui, et à ceux de demain.

Depuis maintenant 8 ans, nous exigeons, que les émetteurs non émergents mettent en lumière la représentation des femmes au sein de leur conseil d'administration, et de leur équipe de haute direction.

Cet éclairage spécifique que nous avons requis a permis de mieux outiller les investisseurs dans leur prise de décisions d'investissement et dans l'exercice de leurs droits de vote et, indirectement, à favoriser la nomination de plus de femmes au sein des organes décisionnels des émetteurs.

Par ailleurs, nous avons mené au cours de la dernière année des consultations pour bien cerner l'évolution récente des pratiques de gouvernance dans les entreprises et mieux comprendre les besoins d'information des investisseurs. Ces consultations ont nourri une importante réflexion que nous menons en ce moment sur la diversité au sein des conseils d'administration, et dans les postes de haute direction.

Il n'est plus à démontrer aujourd'hui que la diversité, sous ses nombreux aspects, favorise l'expression de perspectives et de points de vue différents, et contribue à mitiger le risque de développer une « pensée de groupe », un phénomène qui peut non seulement s'avérer nuisible, mais même fatal pour certaines entreprises. Rappelons-nous des cas d'Enron et de WorldCom, sans aucun doute parmi les exemples les plus éloquentes.

Nous ne croyons pas, par ailleurs, que ce soit notre rôle comme régulateur d'agir pour trancher des questions sociétales, comme celle de la sous-représentation de certains groupes désignés. Nous ne croyons pas non plus qu'une question aussi importante que celle de la diversité devrait être réduite à un simple exercice de conformité ou, une approche, comme on dit en anglais, « tick the box ».

Pour nous, la politique réglementaire en matière de diversité devrait d'abord et avant tout s'appuyer sur la légitimité, la crédibilité, et la responsabilisation des conseils d'administration.

L'encadrement réglementaire devrait servir, à notre avis, à jeter un éclairage sur la profondeur de la réflexion des administrateurs et des dirigeants, et l'efficacité de la stratégie qu'ils décident d'adopter et de mettre en œuvre, en matière de diversité. Et, en fonction du contexte, également des valeurs et des aspirations qui sont propres à leur organisation.

À l'heure actuelle, diverses perspectives s'expriment sur l'approche à privilégier, tant au sein des ACVM que des parties prenantes. Nous comptons donc sur une consultation au cours du premier semestre l'an prochain pour tenter de faire émerger un consensus. Je vous invite d'ailleurs d'avance à y réfléchir, et à y participer.

En résumé, j'ai abordé brièvement la question des informations liées au climat, aux fonds ESG et à la diversité, mais ce ne sont là que quelques-uns des défis et des opportunités qu'offre la finance durable au secteur financier. J'ai qualifié un peu plus tôt la finance durable de tendance lourde. Je nous invite aujourd'hui à travailler tous ensemble pour que d'ici 5 ou 10 ans, nous n'en parlions plus comme une tendance, mais bien comme une réalité.

Une transformation numérique non sans risques

Je l'évoquais tout à l'heure, la transformation numérique a profondément changé la façon dont les consommateurs interagissent avec l'industrie financière. Nous avons comme régulateur les pieds bien ancrés dans le présent, mais nous croyons aussi essentiel d'avoir le futur en tête, pour tenter d'anticiper les risques, tout en demeurant bien ouverts à l'innovation.

Ceci, comme vous le savez, n'est pas qu'un simple téléphone, c'est plutôt un portail ouvert sur le monde...

De notre téléphone intelligent, on accède aujourd'hui – sans faire le moindre pas – à un centre commercial avec une offre imbattable. Une salle de presse complète qui nous informe en continu, des actualités qui nous intéressent. Un canal direct vers nos amis, les membres de notre famille, notre réseau d'affaires, avec qui on peut facilement interagir, et ce, où qu'ils soient dans le monde.

Et – vous l'aurez deviné – c'est aussi un portail vers une foule de services financiers dont nous avons besoin : des services bancaires, de paiement, de courtage de valeurs mobilières, de gestion de finances personnelles, d'assurance, de comparaison de produits hypothécaires et j'en passe... Ces services nous suivent où que nous soyons. Ils sont personnalisés, disponibles de jour comme de nuit, et de plus en plus diversifiés.

Nous agissons tous pour maintenir de hauts standards d'intégrité et de protection des consommateurs dans notre secteur financier. Cependant, lorsqu'ils naviguent le web, les consommateurs québécois, vos clients – ou pour les plus jeunes vos futurs clients – ont bien sûr accès à votre offre de services en ligne, mais aussi à celle de plusieurs autres fournisseurs établis notamment ailleurs dans le monde, dont certains ne rencontrent pas ces mêmes standards, ou sont carrément mal intentionnés.

Les risques de l'ère numérique

Les activités de vigie que l'on conduit à l'Autorité nous ont amenés à nous intéresser davantage, à ce vaste choix de services financiers numériques disponibles sur Internet, aux pratiques de marketing utilisées en ligne, et à l'influence de ces pratiques et des médias sociaux, sur la prise de décision des consommateurs. Nos constats et ceux de nos pairs internationaux, sont préoccupants.

D'abord, le numérique est un terrain fertile à la fraude : les fraudeurs profitent de l'anonymat du web et d'un accès privilégié à notre quotidien, qu'ils observent facilement à partir de notre trace numérique - ces données, à la fois sensibles et révélatrices de notre vie privée, qu'on laisse tout bonnement derrière nous lorsqu'on navigue sur le web, ou qu'on utilise des applications mobiles.

Ensuite, on observe – notamment sur plusieurs plateformes de négociation en ligne– des techniques de marketing numérique qui visent à influencer, parfois de manière subconsciente, la prise de décision des investisseurs. Ces techniques peuvent les amener à poser des gestes qui ne sont pas nécessairement dans leur intérêt, comme s'engager dans des opérations financières incompatibles avec leurs objectifs d'investissement, ou encore leur tolérance au risque.

Finalement, les jeunes consommateurs, ceux qui investissent de manière autonome et ceux qui investissent dans les cryptoactifs, adoptent de façon grandissante les médias sociaux comme source d'information, ou de désinformation, sur les produits et services financiers.

Leurs décisions financières sont ainsi de plus en plus tributaires « d'influenceurs financiers », ces individus qui se disent investisseurs aguerris et qui partagent généreusement leurs secrets pour faire fortune. Toutefois, dans la plupart des cas, ces « influenceurs » n'ont pas comme réel objectif d'informer adéquatement leur audience, mais plutôt de générer le plus grand nombre de vues ou de clics, ou de profiter financièrement d'un « buzz » qu'ils contribuent à créer dans des titres ou des cryptoactifs, dans lesquels ils ont eux-mêmes investis.

Impacts des technologies sur les consommateurs

Nous traitons de ces risques, et bien d'autres encore, dans un document de réflexion que nous publions aujourd'hui même, et que vous pouvez consulter sur notre site web. Un document dont je suis vraiment très fier, qui s'intitule « Perspectives sur les risques et bénéfices des services financiers numériques pour les consommateurs ».

La numérisation des services financiers s'est grandement accélérée en raison de la pandémie, qui nous a temporairement reclus chacun chez soi et forcés à restreindre nos contacts de toutes sortes. Et on peut présumer qu'elle va s'accroître encore davantage au cours des prochaines années avec l'important transfert de richesse des baby-boomers vers la génération X, les milléniaux et la génération Z, des générations ayant toutes une nette préférence pour les canaux numériques.

Il est donc, de notre perspective, essentiel d'aborder les enjeux auxquels font – et feront encore davantage face – les consommateurs dans un environnement de plus en plus numérique.

Deux constats principaux se dégagent de nos réflexions. D'abord, la littératie financière traditionnelle ne suffit plus : les consommateurs doivent aussi apprendre à utiliser les applications mobiles de façon sécuritaire, reconnaître la fraude en ligne, protéger leurs renseignements personnels, et consentir à leur partage de façon éclairée.

Ensuite, la prudence des consommateurs revêt aujourd'hui une importance capitale. Le volume sans cesse croissant d'information véhiculée sur le web et les médias sociaux, la désintermédiation de certains marchés – comme celui des cryptoactifs – et l'offre de services financiers numériques provenant d'entreprises établies dans des juridictions ayant un encadrement laxiste ou inexistant, constituent des défis de taille pour tous les régulateurs, y compris pour l'Autorité.

La vigilance des consommateurs – la vigilance de vos clients – s'avère donc la première ligne de défense face aux enjeux du numérique, et doit donc, plus que jamais, se superposer aux efforts que nous déployons comme régulateur, notamment en éducation financière, et en sensibilisation.

Par ailleurs, nous savons aujourd'hui que les consommateurs sont plus réceptifs aux messages d'éducation financière lorsqu'ils sont déjà engagés dans une démarche d'achat. Je vous encourage donc à toujours tenter d'intégrer davantage d'éléments de littératie dans vos communications avec vos clients, spécialement les plus jeunes.

Je nous invite tous enfin, à agir ensemble et dès maintenant, pour mieux outiller les consommateurs québécois face aux enjeux du numérique. Développer leurs réflexes de vigilance est un investissement rentable pour l'intégrité du secteur financier d'aujourd'hui, et celui de demain.

Conclusion

En conclusion, nous nous retrouvons aujourd'hui dans un environnement économique transformé, incertain et hautement volatil. Mais le secteur financier québécois demeure sain et résilient, et l'Autorité suit avec attention les répercussions possibles de cet environnement changeant.

Il est peu probable que les changements aux habitudes, qui se sont cristallisés au cours des deux dernières années et demie, se renverseront dans le futur. La pandémie et les changements climatiques nous ont démontré que des risques non financiers peuvent devenir des risques financiers, et avoir d'importantes répercussions sur l'économie, et la société.

En conséquence, des changements durables doivent être entrepris, en commençant par l'intégration des aspects liés à la durabilité dans nos décisions et nos comportements financiers, que ce soit en tant qu'intervenant de l'industrie, en fonction de nos missions respectives, ou à titre de consommateurs ou d'investisseurs.

L'impact de la transformation numérique des produits et services financiers sur nos vies, est lui aussi durable. Les bénéfices de cette transformation sont multiples et bien réels, mais les risques également.

Plus que jamais, il est essentiel de bien outiller les consommateurs pour les amener à accroître leur vigilance, par la littératie financière mais dorénavant aussi, par la littératie numérique, et nos efforts combinés, les vôtres et les nôtres, feront assurément une énorme différence.

Je vous remercie de votre attention, je vous souhaite un bon Rendez-vous!
